



TU AS ENTRE 15 ET 18 ANS TU PEUX BENEFIER DU PASS CULTURE POUR PAYER UNE PARTIE DE TES COURS DE DANSE .

VOICI LES INFORMATIONS DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE POUR EN BENEFICIER :

- **20 €** pour les jeunes de 15 ans ;
- **30 €** pour les jeunes de 16 et 17 ans.

Les jeunes de **18 ans** bénéficient de leur côté d'un crédit de **300 €**, à dépenser durant 2 ans.

Comment bénéficier du pass Culture ?

De 15 à 17 ans : 4 étapes

1. Télécharger l'application pass Culture ;
2. Se munir de ses identifiants EduConnect (disponibles auprès de son établissement) et créer un compte ;
3. Ouvrir des droits grâce à ses identifiants EduConnect ;
4. Utiliser son crédit en achetant des activités ou biens culturels.

Vous souhaitez utiliser votre pass culture pour vos cours rendez-vous sur les offres Serris Danse Val d'Europe.

N'hésitez pas à prendre contact avec Eliane si vous ne trouvez pas l'offre correspondant à vos cours.